

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE GY PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 27 Février 2023

##### Nombre de conseillers :

- en exercice : 41
- présents : 30
- représentés : 3
- excusés : 8
- absents :

L'an deux mille vingt-trois, vingt-sept février, vingt-heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle d'Autoreille sous la Présidence de Madame Nicole MILESI, Présidente.

**PRESENTS TITULAIRES :** BAUDIER Emmanuel, BAULEY Roland, BIGOT Michèle, BILLOTTE Francis, BILLOTET Philippe, BOUTTEMY Guillaume, CHANET Christophe, CHARLES Marie-Noëlle, CHAROLLE Christiane, CHAUSSE Jean-Pierre, CLEMENT Christelle, FRANCHET Stéphanie, HEZARD Jacky, JEUNOT Denis, KOPEC Freddy, LIND Catherine, LUCOT Thierry , MAILLARD Gilles, MARTIN Philippe, MERIQUE David, MILESI Nicole, NOLY Christian, RENEVIER Michel, RIVET Laurent, ROUSSELET Claude, TISSOT Christian, VIROT Jean-Pierre

##### **SUPPLEANTS PRESENTS REPRESENTANT LEURS TITULAIRES :**

- KOUCH Eric (CORBERAND Olivier)
- TOURNERET Cyril (FARADON Chantal)
- TOUSSAINT Cyril (SPRINGAUX Claude)

##### **DELEGUES TITULAIRES REPRESENTES :**

- BALLIVET Jacques (procuration à KOPEC Freddy)
- CHARLES Anne (procuration à MERIQUE David)
- ROUSSELLE François (procuration à CLEMENT Christelle)

##### **TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :**

DE SY Jacques, GIRARDOT Claude, GOUSSET Thierry, MAIRET Jean-Luc, MAZARD Christian, MOINE Guy, OROSCO Mireille, SANDRETTI Baptiste

##### **SUPPLEANTS PRESENTS :**

BARRET Noël – CRUCEREY Sylvain – OUDIN Nicole

##### **SECRETAIRE DE SEANCE :** BAUDIER Emmanuel

**LISTE DES DELIBERATIONS DU 27 FEVRIER 2023**

<b>Délibération n°</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Vote</b>
2023-12	Etat des décisions du bureau et de la Présidente	Le Conseil Communautaire prend acte des décisions prises
2023-13	Aide de soutien aux populations victimes du séisme	Approuvée à l'unanimité
2023-14	Safer : convention de concours technique	Approuvée à l'unanimité
2023-15	Approbation du compte de gestion 2022 : Budget Communautaire	Approuvée à l'unanimité
2023-16	Approbation des comptes de gestion 2022 des Budgets annexes	Approuvée à l'unanimité
2023-17	Approbation du compte administratif 2022 : Budget Communautaire	Approuvée à l'unanimité
2023-18	Approbation des comptes administratifs 2022 : Budgets Annexes	Approuvée à l'unanimité
2023-19	Budget Communautaire : affectation des résultats	Approuvée à l'unanimité
2023-20	Budgets Annexes : affectation des résultats	Approuvée à l'unanimité
2023-21	Mise en conformité du système d'assainissement de Bucey-Les-Gy : marché de travaux	Approuvée à l'unanimité
2023-22	Station de traitement des eaux usées de Bucey-Les-Gy : acquisition de terrain	Pour : 32 Contre : 1
2023-23	Travaux de voirie communautaire 2023	Approuvée à l'unanimité

## **Affaires générales**

### **2023-12 Etat des décisions du bureau et de la Présidente**

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe ».

- Décisions prises par le bureau communautaire :
- Décisions prises par la Présidente :
  - \* 2023-09 du 23 janvier 2023 : Subvention à l'habitat « Autonomie » versée à une habitante de la commune de Villers-Chemin-et-Mont-Les-Etrelles
  - \* 2023-10 du 13 février 2023 : demande de subvention pour l'amélioration énergétique et l'optimisation des aménagements des bâtiments périscolaires – Coût global de 35 476 € HT – Demande de 40% de subvention Caf et 40% de subvention Etat.

### **Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises.**

### **2023-13 Aide de soutien aux populations victimes du séisme**

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines la population de Turquie et de Syrie, l'AMF, en soutenant les actions humanitaires sur le terrain, a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population aux victimes du séisme.

Sensibles aux drames humains que ce séisme engendre, la communauté de communes tient à apporter une aide humanitaire d'urgence dans les deux pays ; et souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil communautaire de soutenir les victimes, dans la mesure des capacités de la collectivité, en faisant un don d'un montant de 5 000 €.

Cette aide sera versée au FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales), fonds géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, permettant aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- décide le versement d'une subvention de 5 000 € ;
- charge Madame la Présidente d'effectuer toutes les démarches nécessaires et est autorisé à signer tous les documents utiles.

### **Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-14 Safer : convention de concours technique**

Madame la Présidente informe qu'en vertu de la loi du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole et à son environnement économique et social, la SAFER peut apporter son concours technique aux collectivités territoriales, en matière de foncier.

Cela concerne la veille, l'animation, les négociations et la constitution de réserves foncières.

Le cout annuel de la mission veille foncière « Vigifoncier » s'élève à 1 700 € HT, auquel il faut ajouter 100 € HT en début de convention pour les paramétrages d'accès au portail cartographique.

Le coût des autres missions est défini suivant un ordre de mission.

La durée de la convention est de 4 ans.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Accepte la passation de la convention de concours technique,
- Autorise la Présidente à signer la convention, ainsi que les documents y afférents.

### **Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-15 Approbation du compte de gestion 2022 : Budget Communautaire**

Madame la Présidente présente le compte de gestion du Budget communautaire de l'exercice 2022, en parfaite concordance avec le compte administratif 2022.

	<b>Résultat de clôture de l'exercice 2021</b>	<b>Part affecté à l'investissement</b>	<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>Résultat de clôture 2022</b>
Investissement	593 783.70 €	-	460 843.66 €	132 940.04 €
Fonctionnement	960 022.02 €	- €	303 553.01 €	1 263 575.03 €
<b>Total</b>	<b>1 553 805.72 €</b>	<b>- €</b>	<b>157 290.65 €</b>	<b>1 396 515.07 €</b>

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le compte de gestion 2022 du Trésorier, tel que présenté ci-après :

### **Délibération votée à l'unanimité**

## 2023-16 Approbation des comptes de gestion 2022 des budgets annexes

Madame la Présidente présente les comptes de gestion des Budgets annexes de l'exercice 2022, en parfaite concordance avec les comptes administratifs 2022.

### Budget ZA FRETIGNEY

	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 133 931.27 €		- € -	133 931.27 €
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €
<b>Total</b>	<b>- 133 931.27 €</b>	<b>- €</b>	<b>- € -</b>	<b>133 931.27 €</b>

### Budget Assainissement DSP

	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	708 580.08 €		270 167.64 €	978 747.72 €
Fonctionnement	530 171.76 €	- €	23 459.03 €	553 630.79 €
<b>Total</b>	<b>1 238 751.84 €</b>	<b>- €</b>	<b>293 626.67 €</b>	<b>1 532 378.51 €</b>

### Budget Eau DSP

	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Intégration de résultats	Résultat de clôture 2022
Investissem	323 136.37 €		185 687.60 €	11 237.39 €	520 061.36 €
Fonctionnen	66 356.83 €	- €	19 965.52 €	30 535.21 €	116 857.56 €
<b>Total</b>	<b>389 493.20 €</b>	<b>- €</b>	<b>205 653.12 €</b>	<b>41 772.60 €</b>	<b>636 918.92 €</b>

### Budget ZA GY

	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 153 642.22 €		- 30 855.00 € -	184 497.22 €
Fonctionnement	- €	- €		- €
<b>Total</b>	<b>- 153 642.22 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 30 855.00 € -</b>	<b>184 497.22 €</b>

### Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- Approuve les comptes de gestion 2022 du Trésorier, tel que présentés ci-dessus.

### Délibération votée à l'unanimité

## **2023-17 Approbation du compte administratif 2022 : Budget Communautaire**

Les membres du conseil communautaire viennent d'approuver le compte de gestion 2022 du budget communautaire du Trésorier.

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Madame la Présidente quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Madame C. Clément, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, assure le vote.

## Budget Communautaire

FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées	Rattachement	TOTAL
011 Charges à caractère général	804 678.12 €	11 756.63 €	816 434.75 €
012 Charges de personnel	298 771.18 €		298 771.18 €
014 Atténuation de produits	399 460.98 €		399 460.98 €
042 Opérations d'ordre entre sections	157 302.86 €		157 302.86 €
65 Autres charges de gestion courante	712 659.90 €	95 126.11 €	807 786.01 €
66 Charges financières	9 479.11 €		9 479.11 €
67 Charges exceptionnelles	4 583.56 €		4 583.56 €
68 Dotations aux provisions	9 365.00 €		9 365.00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>2 396 300.71 €</b>	<b>106 882.74 €</b>	<b>2 503 183.45 €</b>
	Recettes réalisées	Rattachement	TOTAL
002 Résultat reporté	960 022.02 €		960 022.02 €
013 Atténuation de charges	400.00 €		400.00 €
70 Produits des services	472 303.09 €	196 429.08 €	668 732.17 €
73 Impôts et taxes	1 565 232.72 €		1 565 232.72 €
74 Dotations et participations	560 208.00 €	502.66 €	560 710.66 €
75 Autres produits gestion courante	6 923.79 €		6 923.79 €
76 Produits financiers	85.23 €		85.23 €
77 Produits exceptionnels	4 651.89 €		4 651.89 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>3 569 826.74 €</b>	<b>196 931.74 €</b>	<b>3 766 758.48 €</b>

INVESTISSEMENT	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
16 Remboursement d'emprunt	69 178.10 €		69 178.10 €
20 Immobilisations incorporelles	76 274.96 €	262 184.20 €	338 459.16 €
204 Subventions d'équipement	218 897.56 €	104 379.00 €	323 276.56 €
21 Immobilisations corporelles	194 340.37 €	185 502.47 €	379 842.84 €
23 Immobilisations en cours	188 727.72 €	313 823.52 €	502 551.24 €
26 Participations	9 997.00 €		9 997.00 €
4581 Investissement sous mandat	21 122.24 €	377.76 €	21 500.00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>778 537.95</b>	<b>866 266.95</b>	<b>1 644 804.90</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté	593 783.70 €		593 783.70 €
040 Opérations d'ordre entre section	157 302.86 €		157 302.86 €
10 Dotation et Fonds divers	68 476.37 €	17 813.25 €	86 289.62 €
13 Subventions d'investissement	85 915.06 €	314 912.92 €	400 827.98 €
4582 Investissement sous mandat	6 000.00 €	15 500.00 €	21 500.00 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>911 477.99 €</b>	<b>348 226.17 €</b>	<b>1 259 704.16 €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	303 553.01 €	-460 843.66 €	-157 290.65 €
Résultat reporté	960 022.02 €	593 783.70 €	1 553 805.72 €
Résultat de clôture	1 263 575.03 €	132 940.04 €	1 396 515.07 €
Solde crédits de report		-518 040.78 €	-518 040.78 €
<b>Résultat général</b>	<b>1 263 575.03 €</b>	<b>-385 100.74 €</b>	<b>878 474.29 €</b>

Les résultats du budget principal, y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 1 263 575.03 €
- Un besoin de financement en investissement de 385 100.74 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget communautaire 2022 tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**2023-18 Approbation des comptes administratifs 2022 : Budgets Annexes**

Les membres du conseil communautaire viennent d'approuver les comptes de gestion 2022 des budgets annexes du Trésorier.

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Madame la Présidente quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Madame C. Clément, 1ère Vice-Présidente, assure le vote.

## ZA FRETIGNEY 2022

FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées	TOTAL
011 Charges à caractère général	- €	- €
042 Opérations d'ordre entre sections	- €	- €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Recettes réalisées	TOTAL
042 Opérations d'ordre entre sections	- €	- €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

INVESTISSEMENT	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté	133 931.27 €		133 931.27 €
040 Opérations d'ordre entre section	- €		- €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>133 931.27 €</b>	<b>- €</b>	<b>133 931.27 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Opérations d'ordre entre section	- €		- €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	- €	- €	- €
Résultat reporté	- €	- 133 931.27 €	- 133 931.27 €
Résultat de clôture	- €	- 133 931.27 €	- 133 931.27 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>- €</b>	<b>- 133 931.27 €</b>	<b>- 133 931.27 €</b>

Les résultats du budget ZA Fretigney, y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 0 €
- Un besoin de financement en investissement de 133 931.27 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget ZA Fretigney 2022, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

## Budget Assainissement DSP 2022

FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées	Rattachement	TOTAL
011 Charges à caractère général	25 211.67 €	25 228.00 €	50 439.67 €
012 Charges de personnel	18 416.37 €		18 416.37 €
042 Amortissement	206 804.91 €		206 804.91 €
66 Charges financières	71 379.72 €		71 379.72 €
67 Charges exceptionnelles	4 080.41 €		4 080.41 €
68 Dotations	1 849.69 €		1 849.69 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>327 742.77 €</b>	<b>25 228.00 €</b>	<b>352 970.77 €</b>
	Recettes réalisées		TOTAL
002 Résultat reporté	530 171.76 €		530 171.76 €
042 Amortissement	62 222.00 €		62 222.00 €
70 Produits des services	199 099.36 €	71 183.59 €	270 282.95 €
74 Subventions d'exploitation	10 690.85 €		10 690.85 €
77 Produits exceptionnels	33 234.00 €		33 234.00 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>835 417.97 €</b>	<b>71 183.59 €</b>	<b>906 601.56 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Amortissement	62 222.00 €		62 222.00 €
16 Remboursement d'emprunt	144 141.12 €		144 141.12 €
20 Immobilisations incorporelles	1 430.00 €	46 189.04 €	47 619.04 €
21 Immobilisations corporelles	6 069.17 €	34 182.83 €	40 252.00 €
23 Immobilisations en cours	27 234.92 €	60 075.80 €	87 310.72 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>241 097.21 €</b>	<b>140 447.67 €</b>	<b>381 544.88 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté (syndicats)	708 580.08 €		708 580.08 €
040 Amortissement	206 804.91 €		206 804.91 €
13 Subventions d'investissement	- €		- €
16 Emprunt	300 000.00 €		300 000.00 €
23 Immobilisations en cours	4 459.94 €		4 459.94 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>1 219 844.93 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 219 844.93 €</b>
	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	23 459.03 €	270 167.64 €	293 626.67 €
Résultat reporté	530 171.76 €	708 580.08 €	1 238 751.84 €
Résultat de clôture	553 630.79 €	978 747.72 €	1 532 378.51 €
Solde crédits de report	- €	140 447.67 €	140 447.67 €
<b>Résultat général</b>	<b>553 630.79 €</b>	<b>838 300.05 €</b>	<b>1 391 930.84 €</b>

Les résultats du budget « Assainissement DSP », y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 553 630.79 €
- Un excédent d'investissement de 838 300.05 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget Assainissement DSP 2022, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

## Budget Eau DSP 2022

FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées	Rattachement	TOTAL
011 Charges à caractère général	88 661.39 €	60 222.49 €	148 883.88 €
012 Charges de personnel	18 200.99 €		18 200.99 €
042 Amortissement	326 583.60 €		326 583.60 €
66 Charges financières	24 153.03 €		24 153.03 €
68 Dotation et provision	1 768.00 €		1 768.00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>459 367.01 €</b>	<b>60 222.49 €</b>	<b>519 589.50 €</b>
	Recettes réalisées	Rattachement	TOTAL
002 Résultat reporté	66 356.83 €		66 356.83 €
002 Intégration de résultat	30 535.21 €		30 535.21 €
042 Amortissement	126 341.00 €		126 341.00 €
70 Produits des services	243 812.05 €	86 231.33 €	330 043.38 €
74 Subventions d'exploitation	19 404.00 €	58 660.00 €	78 064.00 €
75 Autres produits gestion courante	2 571.87 €		2 571.87 €
76 Produits financiers	637.58 €		637.58 €
77 Produits exceptionnels	1 897.19 €		1 897.19 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>491 555.73 €</b>	<b>144 891.33 €</b>	<b>636 447.06 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Amortissement	126 341.00 €		126 341.00 €
16 Remboursement d'emprunt	120 149.46 €		120 149.46 €
20 Immobilisations incorporelles	32 321.42 €	125 786.14 €	158 107.56 €
21 Immobilisations corporelles	67 320.31 €	44 424.67 €	111 744.98 €
23 Immobilisations en cours	105 200.51 €	257 511.00 €	362 711.51 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>451 332.70 €</b>	<b>427 721.81 €</b>	<b>879 054.51 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté	323 136.37 €		323 136.37 €
001 Intégration résultat	11 237.39 €		11 237.39 €
040 Amortissement	326 583.60 €		326 583.60 €
13 subventions d'investissement	- €	286 244.00 €	286 244.00 €
16 Emprunt	300 000.00 €		300 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	118.04 €		118.04 €
23 Immobilisations en cours			- €
27 Autres immobilisations financières	10 318.66 €		10 318.66 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>971 394.06 €</b>	<b>286 244.00 €</b>	<b>1 257 638.06 €</b>
	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	19 965.52 €	185 687.60 €	205 653.12 €
Résultat reporté	96 892.04 €	334 373.76 €	431 265.80 €
Résultat de clôture	116 857.56 €	520 061.36 €	636 918.92 €
Solde crédits de report	- €	- 141 477.81 €	141 477.81 €
<b>Résultat général</b>	<b>116 857.56 €</b>	<b>378 583.55 €</b>	<b>495 441.11 €</b>

Les résultats du budget «Eau DSP », y compris les résultats antérieurs reportés, et la reprise des résultats des syndicats dissous font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 116 857.56 €

- Un excédent d'investissement de 378 583.55 € (restes à réaliser inclus)

*Le détail des dépenses de l'article 622 est explicité à M. Jeunot Denis.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget Eau DSP 2022, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**ZA GY 2022**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réalisées	TOTAL
011 Charges à caractère général	30 855.00 €	30 855.00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	153 642.22 €	153 642.22 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>184 497.22 €</b>	<b>184 497.22 €</b>
	Recettes réalisées	TOTAL
042 Opérations d'ordre entre sections	184 497.22 €	184 497.22 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>184 497.22 €</b>	<b>184 497.22 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté	153 642.22 €		153 642.22 €
040 Opérations d'ordre entre section	184 497.22 €		184 497.22 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>338 139.44 €</b>	<b>- €</b>	<b>338 139.44 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Opérations d'ordre entre section	153 642.22 €		153 642.22 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>153 642.22 €</b>	<b>- €</b>	<b>153 642.22 €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	- € -	30 855.00 € -	30 855.00 €
Résultat reporté	- € -	153 642.22 € -	153 642.22 €
Résultat de clôture	- € -	184 497.22 € -	184 497.22 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>- € -</b>	<b>184 497.22 € -</b>	<b>-184 497.22 €</b>

Les résultats du budget «ZA Gy », y compris les résultats antérieurs reportés font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 0 €
- Un besoin de financement en investissement de 184 497.22 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats comptes administratifs du Budget ZA Gy 2022, tels que présentés ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-19 Budget Communautaire : affectation des résultats**

Le résultat du Budget communautaire fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 263 575.03 € et un besoin de financement en investissement de 385 100.74 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 385 100.74 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 878 474.29 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 132 940.04 € (besoin de financement en investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Principal

### **Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-20 Budgets annexes : affectation des résultats**

### **Budget annexe ZA Fretigney**

Le résultat du ZA Fretigney fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0 € et un besoin de financement en investissement de 133 931.27 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 0 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : -133 931.27 € (besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget ZA Fretigney

### **Délibération votée à l'unanimité**

### **Budget annexe Assainissement DSP**

Le résultat du Budget annexe Assainissement DSP fait apparaître un excédent d'exploitation de 553 630.79 € et un excédent d'investissement de 838 300.05 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 553 630.79 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 978 747.72 € (excédent d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Assainissement DSP

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe Eau DSP**

Le résultat du Budget annexe Eau DSP fait apparaître un excédent d'exploitation de 116 857.56 € et un excédent d'investissement de 378 583.55 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 116 857.56 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 520 061.36 € (excédent d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Eau DSP

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe ZA Gy**

Le résultat du Budget annexe ZA Gy fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0 € et un besoin en investissement de 184 497.22 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 0 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : - 184 497.22 € (besoin de financement en investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget ZA Gy

**Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-21 Mise en conformité du système d'assainissement de Bucey-Les-Gy : marché de travaux**

*Monsieur [REDACTED] fait part du nombre d'offres des entreprises, et des critères retenus par lots du marché.*

*Il indique à M. [REDACTED] les prix de l'ensemble des offres.*

Madame la Présidente rappelle que la commune a adhéré à Ingénierie70.

Madame la Présidente rappelle également que, dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement de BUCEY-LES-GY, la CCMGy a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence départementale Ingénierie70 afin d'accompagner la communauté de communes durant le déroulement du projet (études/consultation/travaux).

Elle rappelle que la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études GEOPOROTECH.

Une consultation a été lancée pour les travaux de mise en conformité du système d'assainissement.

La consultation était composée de 3 lots :

- Lot 1 : pose de réseaux d'assainissement
- Lot 2 : construction d'un dispositif épuratoire filtres plantés roseaux
- Lot 3 : examens préalables à la réception des travaux

Suite à la consultation des entreprises, Madame la Présidente présente le rapport d'analyse des offres réalisé par le Maître d'œuvre et Ingénierie70 pour le compte de la CCMGy.

Il en ressort que les offres des entreprises :

- Lot 1 : Eurovia pour un montant de 648 820.31 € HT
- Lot 2 : Scirpe pour un montant de 707 462.41 € HT (option incluse)
- Lot 3 : Inera pour un montant de 15 999.90 € HT

sont les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères du règlement de consultation.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- ✓ Approuve le choix des entreprises Eurovia (Lot 1), Scirpe (Lot 2), Inera (Lot 3) comme attributaires des marchés pour un montant de respectif de 648 820.31 € HT, 707 462.41 € HT (option incluse) et 15 999.90 € HT ;
- ✓ Autorise Madame la Présidente, à signer les marchés relatifs à la mise en conformité du système d'assainissement de Bucey-Les-Gy, conclus avec les entreprises ainsi que tous les documents s'y rapportant.

### **Délibération votée à l'unanimité**

## **2023-22 Station de traitement des eaux usées de Bucey-Les-Gy : acquisition de terrain**

Madame la Présidente rappelle les décisions du conseil communautaire du 28 mars et 4 juillet 2022, relatives à l'acquisition de parcelles nécessaires à la construction de la station de traitement des eaux usées, sur la commune de Bucey-Les-Gy.

Concernant la parcelle ZB 20, elle propose d'ajouter les précisions suivantes :

- acquisition de l'intégralité de la parcelle ZB20 au prix de 4 897 € ;
- versement d'une indemnité d'éviction à l'exploitant agricole d'un montant de 8 600 € ;
- passation d'une convention d'occupation précaire ou vente de la surface non utilisée (environ 5 252 m<sup>2</sup>) au prix de 4 000 € l'hectare à l'exploitant agricole;
- création d'un fossé ou d'une noue pour récupérer les eaux de ruissellement du terrain ;
- prise en charge de tous les frais de bornage et des actes notariés, et divers.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- accepte les modalités définies ci-dessus ;
- autorise Madame la Présidente à signer l'acte notarié et tout document y afférent.

**Pour : 32**

**Contre : 1**

**Abstentions :**

## **2023-23 Travaux de voirie communautaire 2023**

*Madame le Maire de Gy informe que les travaux chemin du Camping ne doivent pas être réalisés avant les vacances scolaires, soit au plus tôt le lundi 11 juillet.*

Madame la Présidente présente les besoins de travaux de voirie communautaire de l'année 2023 sur la commune de Gy (chemin du camping).

Elle présente la proposition de maîtrise d'œuvre du bureau d'étude BETP PERCHET, d'un montant de 2 240 € HT.

Afin de réaliser des économies d'échelle, elle propose de constituer un groupement de commandes pour les travaux de voirie entre la Communauté de Communes et les communes suivantes : Charcenne, Fretigney-et-Velloreille, Vaux-Le-Moncelot et Velleclaire.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Accepte la proposition de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation des travaux communautaires ;
- Autorise Madame la Présidente à signer l'acte d'engagement et tous documents utiles à cet effet ;

- Approuve la constitution d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie 2023 entre la CCMGy et les communes énoncées ci-dessus ; et autorise Madame la Présidente à signer tous documents s'y rapportant ;
- Autorise Madame la Présidente à lancer le marché de travaux de voirie communautaire de l'année 2023 ;

### **Délibération votée à l'unanimité**

### **Informations diverses**

- Contrat régional « Territoire en Action » : candidature par le Pays Graylois pour les 3 communautés de communes (les projets retenus doivent être structurants pour le territoire)

La Présidente

**Nicole MILESI**



Le secrétaire de séance

**Emmanuel BAUDIER**